



**AVIS PUBLIC  
CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR DÉMOLITION**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2026, à 20 h, le conseil municipal étudiera une demande pour l'obtention d'un certificat d'autorisation pour la démolition complète du bâtiment situé au 747, boulevard Marie-Victorin, Boucherville.
2. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation pour cette démolition doit, entre le 18 juin et le 29 juin 2026 à 8 h 30, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la municipalité.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,  
ce 17<sup>e</sup> jour de juin 2026

M<sup>e</sup> Marianna Ruspil, OMA, greffière  
500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville (Québec) J4B 2Z7  
greffe@boucherville.ca